



Licence Professionnelle Mention : Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement

Parcours : Management des Risques Technologiques et Professionnels

DATE DE MISE À JOUR DU PROGRAMME 1.1

Le 19 mars 2026

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES 2.5

Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre

La formation, à dominante scientifique et pluridisciplinaire, permet d'acquérir les compétences spécifiques suivantes (voir également la fiche [RNCP 30098](#)).

Compétences scientifiques et techniques :

- Participer à l'identification et l'évaluation, à la prévention et à la réduction des risques professionnels, technologiques, environnementaux liés à un contexte professionnel défini (risques d'origine physique et chimique, risques incendie et explosion) ;
- Faire preuve d'analyse critique et de rigueur scientifique pour proposer des solutions innovantes dans une optique d'amélioration continue de la protection des travailleurs ;
- Connaître le cadre réglementaire et législatif y afférant (droit de l'environnement, classement ICPE et ERP, droit des assurances, droit du travail...);
- Assurer une veille technologique et réglementaire selon le référentiel de normes et réglementations QHSSE en vigueur, en lien avec la santé et la sécurité au travail et l'environnement ;
- Maîtriser les outils de management des risques professionnels et environnementaux (plan de prévention, arbre des causes, arbre des défaillances, indicateurs SST...) et connaître principales normes (ISO 9001, 14001, 45001...);
- Communiquer (y compris en langue anglaise) en organisant des actions de sensibilisation et de formation du personnel, animer des groupes de travail, intervenir en réunions CSE

Selon la spécialisation suivie :

Risques Nucléaires : évaluer et optimiser les risques nucléaires en termes de sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur ; la spécialité se compose des parties théorique et pratique de la formation de Personne Compétente en Radioprotection (PCR de niveau 2 -

secteur Industrie, option sources scellées, sources non scellées et nucléaire » - Arrêté 18/2/2019) et se conclut par la présentation de la certification

Compétences visées :

- Connaître les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions du conseiller en radioprotection ;
- Connaître et d'être apte à expliquer et mettre en œuvre les principes de radioprotection ;
- Identifier et de comprendre le risque, d'en mesurer les conséquences et de savoir mettre en œuvre les mesures et moyens de prévention pour le maîtriser.
- « Étude d'impacts sur l'environnement » aborde l'effet des polluants sur les milieux (air, eau, sols). Elle aborde les notions de risques naturels et de toxicologie industrielle et présente aussi les méthodologies de mesures et la réglementation notamment en termes de rejets, ainsi que les métiers du recyclage et valorisation des déchets.
- Différencier et comprendre les différentes catégories de risques naturels ainsi que leurs interactions et impacts sur les activités socio-économiques ;
- Donner une base de connaissances scientifiques sur la toxicologie générale et comprendre l'évaluation d'un risque toxique présent dans l'entreprise ;
- Savoir mettre en place un protocole dans une entreprise face à un toxique dont l'intoxication aiguë ou chronique engendre une maladie professionnelle ;
- Aborder les notions fondamentales du droit administratif et de l'environnement français ;
- Donner une base solide de connaissances sur la réglementation des ICPE (partie législative et partie réglementaire) ;
- Avoir les connaissances sur les différents métiers du recyclage et de ses filières ;
- Pouvoir gérer un dossier déchets en entreprise.

Compétences organisationnelles :

- Conduire et mettre en œuvre une démarche de prévention adaptée à ces risques dans le respect de la législation ;
- Définir les actions de prévention les plus appropriées sur le plan technique, humain et organisationnel afin d'élaborer le Document Unique d'Évaluation des Risques et vérifier leur efficacité ;
- Travailler en autonomie et faire preuve initiative.

Compétences relationnelles :

- Travailler en équipe ;
- Maîtriser l'anglais conventionnel et technique ;

- Communiquer, (y compris en langue anglaise) et notamment en situation de crise, organiser des actions de sensibilisation et de formation du personnel, animer des groupes de travail, intervenir en réunions CSE.

PUBLIC CONCERNÉ 1.1

Les candidats doivent justifier d'une formation Bac +2 à dominante scientifique ou **technologique**.

- Soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence, d'un BUT (B1+B2), d'un DUT ou d'un BTS à dominante scientifique ou technologique à orientation scientifique ;
- Soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du CNAM ou autre) ou d'une certification de niveau 5 enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ;
- Soit justifier d'une autre formation Bac+2 – entretien obligatoire ;
- Formation également ouverte aux salariés via un CPF de transition professionnelle et aux demandeurs d'emploi (selon conditions en vigueur) – entretien obligatoire.

PRÉ-REQUIS 1.1

Indiquer le niveau requis, l'expérience ou les compétences nécessaires, ou l'absence de pré-requis, le cas échéant

Les candidats doivent justifier d'une formation Bac +2 à dominante scientifique ou **technologique**. Ils devront en outre :

- Posséder de bonnes facultés d'analyse, de synthèse et de rédaction pour élaborer de façon rigoureuse les divers documents (rapports, audit, fiches de poste...)
- Avoir de solides compétences relationnelles et de négociation pour faire passer les messages de respect des consignes de sécurité auprès des différents services de l'entreprise ;
- Savoir respecter les règles de fonctionnement des entreprises qui vous accueillent de manière rigoureuse
- Apprécier également le terrain et posséder un esprit critique doublé d'une forte curiosité.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 1.1

Le relais Handicap d'Avignon Université propose un dispositif d'accompagnement visant à concilier études et contraintes liée à la santé : tiers temps supplémentaire aux examens, aménagement pédagogique du cursus, aides humaines (preneurs de notes, tutorat, etc.) ou techniques (fourniture de matériels et logiciels adaptés).

<https://univ-avignon.fr/campus/accessibilite-handicap/>

Si vous êtes reconnu travailleur handicapé, de nombreuses aides et aménagements peuvent vous être proposés à vous ainsi qu'à votre employeur. Pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner, une référente handicap est présente au sein du CFA EPURE.

handicap@cfa-epure.com

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION 1.1

2.6

Indiquer la durée en heures, les horaires et les dates de début et de fin de la formation et l'effectif d'étudiants prévu. Si la formation est en partie en distanciel, préciser le dispositif d'accompagnement mis en place.

La formation comprend un volume horaire de 495 h, réparties sur une année universitaire. Elle débutera le 14 septembre 2026 et se terminera avec une soutenance qui se tiendra le 1er septembre 2027. L'effectif maximal est de 24 étudiants.

LIEU DE LA FORMATION 1.1

Adresse précise de réalisation de la formation

Les enseignements se déroulent au sein des locaux de l'institut AgES sur le campus Jean-Henri Fabre, situé 301 Rue Baruch de Spinoza à Avignon (site Agoparc).

DÉLAI D'ACCÈS 1.1

Le délai d'accès est "la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation". Dans le cas d'une formation universitaire : quelles sont les dates d'ouverture des candidatures, le délai de réponse et les dates de démarrage de la formation.

Les candidats peuvent déposer leurs candidatures en ligne sur le site de l'université d'Avignon. Plusieurs sessions seront ouvertes pour permettre cet accès :

- 1° session de recrutement : Service ouvert du lundi 16 février 2026 au vendredi 17 avril 2026
- 2° session de recrutement : Service ouvert du lundi 20 avril 2026 au vendredi 19 juin 2026
- 3° session de recrutement : service ouvert du lundi 22 juin 2026 au vendredi 21 août 2026

CONTACTS 1.1

Fonction	Prénom Nom	Contact
Le responsable pédagogique de la formation	Ange Polidori	ange.polidori@univ-avignon.fr
Le secrétariat pédagogique		Sec-lpro-qhsse-mrtp@univ-avignon.fr
La relation aux entreprises		Relations-entreprises@univ-avignon.fr

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 1.2

Le taux de réussite à la LP pour l'année 2024-2025 était de 91 %. Les rares échecs constatés sont en relation avec une rupture du contrat d'alternance avec l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION 1.1

Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes de compétences visées, d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

UE 1 Analyser et gérer les risques professionnels		70h
UCE 1 Détection et analyse des risques		CM : 7h TP : 11 h
Compétences visées	Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels Identifier et évaluer des risques professionnels pour créer ou mettre à jour un document unique Analyser un accident de travail à l'aide d'un arbre des causes	
UCE 2 Gestion du risque professionnel		CM : 3 h TP : 7h
Compétences visées	Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels Identifier les rôles et missions des différents acteurs internes & externes de la santé au travail Créer ou mettre à jour un document unique Élaborer et défendre la pertinence d'un plan d'actions de prévention des risques	
UCE 3 Analyse des risques et audit		CM : 14h TP : 7h
Compétences visées	Classer un site selon la réglementation ICPE Analyser les risques industriels majeurs	
UCE 4 Fiabilité et maintenance		CM : 7h TD : 7h TP : 7H
Compétences visées	Savoir décrire la logique de causes de défaillance à partir d'une architecture (bloc diagramme fiabilité) et quantifier les probabilités de pannes correspondantes. Savoir déterminer la fiabilité d'un matériel à partir de celle de ses éléments constitutifs Connaître les principaux facteurs influençant la fiabilité d'un matériel Critiquer et analyser des données de comportement observées	
UE 2 Repérer les risques technologiques en milieu professionnel		91,30h
UCE 1 Risques physiques		CM : 17H TD : 10h
Compétences visées	Connaître et savoir évaluer les risques d'origine physique : électrique, mécanique, acoustique, hydraulique, aéraulique.	
UCE 2 Risques chimiques		CM : 7h TD : 8h
Compétences visées	Connaître et savoir évaluer les risques chimiques : thermodynamique et cinétique de la combustion et de l'explosion et de l'explosion, transport des matières dangereuses et protocoles de sécurité, sécurité des gaz industriels, toxicologie.	
UCE 3 Thermochimie, combustion, explosion		CM : 11h TD : 7h
Compétences visées	Connaître les différents états de la matière (pur et sous forme de mélange) Appréhender les changements d'état sous l'effet de la température, de la pression Évaluer les risques que ces changements peuvent entraîner.	
UCE 4 Transport de matières dangereuses et protocoles de sécurité		CM : 4h TD : 3,30h
Compétences visées	Connaître les enjeux du transport de marchandises dangereuses	

	<p>Identifier au sein de son entreprise si le règlement ADR lui est applicable</p> <p>Mettre en place les protocoles de sécurité</p>
UCE 5 Sécurité des gaz CM : 2h TD : 1h	
Compétences visées	<p>Savoir ce qu'est un gaz, sa forme, son stockage, les risques liés à la manipulation et à leur utilisation</p> <p>Connaitre et savoir retrouver les normes et articles de loi relatif au stockage, au transport...</p>
UCE 6 Formation aux risques électriques (H0B0) TP : 10,30 h	
Compétences visées	Savoir évoluer en sécurité à proximité d'ouvrages électriques
UCE 7 Aéraulique, Débits de fuite, Amiante CM : 7h TD : 3,30h	
Compétences visées	<p>Connaitre les principaux risques liés à la pollution de l'air</p> <p>Connaitre les principes de la ventilation</p> <p>Être en mesure d'évaluer le risque industriel d'un site industriel</p>
UE3 Garantir le respect des normes en vigueur 96 h	
UCE 1 Risques incendie et réglementation CM : 14h TD : 15h TP : 7h	
Compétences visées	<p>Comprendre la philosophie de la réglementation</p> <p>Identifier un ERP et retrouver la réglementation qui lui est applicable</p>
UCE 2 Règles d'urbanisme CM : 7h TD : 3,30 h	
Compétences visées	<p>Savoir traiter des cas d'atteintes à l'environnement</p> <p>Savoir mettre en place un PPRT</p>
UCE 3 Droit du travail CM : 7,30h	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des obligations légales et jurisprudentielles de l'employeur en matière de prévention des risques d'AT ou de MP - Connaissance des outils d'accompagnements mis à disposition de l'entreprise avant la survenance du risque afin d'identifier et combattre le risque (exemples : pouvoirs de l'employeur exercés sur les salariés, en appliquant le droit du travail rappel du respect port des EPI ; développement de bien-être au travail pour éviter les risques de harcèlement moral) pour prévenir les risques en matière de santé et sécurité - Adopter des comportements techniques lors de la survenance du risque pour éviter que l'AT se reproduise à nouveau. Les plans d'actions mis en œuvre peuvent permettre à l'employeur de dégager la responsabilité civile et/ou pénale devant les juridictions compétentes. - Connaissance des conséquences des manquements à l'obligation de sécurité de l'employeur
UCE 4 Droit de l'environnement CM : 7,30 h TD : 3h	
Compétences visées	<p>Savoir traiter les cas d'atteintes à l'environnement</p> <p>Savoir mettre en place un PPRT</p>
UCE 5 Qualité et normes CM : 10,30h TP : 10,30h	
Compétences visées	Pouvoir utiliser les différents éléments et attendus des 3 normes.

	Être capable de reconnaître sur le terrain ce qui est nécessaire à l'application de la norme.
UCE 6 Culture de la sureté CM : 3,30h TD : 7h	
Compétences visées	
UE 4 Animer la démarche QSE 78h	
UCE 1 Communication et relations humaines CM : 10h TP : 14h	
Compétences visées	Connaître le vocabulaire associé aux risques, prévenir et maîtriser les techniques de communication : maîtrise de l'anglais technique, prévention ou gestion des conflits et souffrance au travail, analyse transactionnelle, conduite de réunion, gestion des conflits, de situations de crises, etc.
UCE 2 Anglais technique CM : 10h TP : 14h	
Compétences visées	Comprendre à l'oral comme à l'écrit les sujets relatifs au domaine HSE Être capable d'écrire des textes courts en anglais dans le cadre de son travail. Acquérir un assez bon contrôle grammatical en anglais Parler en anglais avec une prononciation clairement intelligible.
UCE 3 Stratégie de prévention CM : 6,30h TP : 7h	
Compétences visées	
UCE 4 Usage des outils numériques, communication écrite et orale TP : 16,30h	
Compétences visées	Identifier les forces et les pièges de sa personnalité Être en mesure de sensibiliser, former, conseiller, convaincre Appréhender et mettre en œuvre les conditions de la communication notamment à travers l'organisation et la conduite d'une réunion (CHSCT) Identifier les médias efficaces pour élaborer une politique de communication et de promotion de la santé et sécurité au travail auprès des collaborateurs. Utiliser la communication verbale et non verbale lors d'un entretien professionnel
UE 5 S'adapter aux spécificités des risques environnementaux 105h	
UCE 1 Risques naturels CM : 7h TD : 7h TP : 4h	
Compétences visées	Identifier et comprendre les risques naturels pouvant se présenter ; Élaborer un plan de prévention et gestion du risque.
UCE 2 Sites et sols pollués, du diagnostic à l'évaluation quantitative CM : 7h TD : 11h	
Compétences visées	
UCE 3 Réglementation ICPE CM : 14h TD : 7h	
Compétences visées	Comprendre l'articulation des textes et leurs principales applications. S'intégrer au mieux dans le service environnement d'une usine ICPE pour aider aux différents contrôles sur sites et participer à

	la rédaction de documents (consignes, POI, dossier de déclaration ICPE...).
	Savoir déterminer le classement d'une ICPE à l'aide de la nomenclature (déclaration, enregistrement, autorisation).
UCE 4 Toxicologie CM : 21h TD : 10,30h	
Compétences visées	Comprendre la notion de risque toxique en fonction de la nature du composé manipulé dans l'entreprise Savoir identifier les postes de travail à risque Bien connaître le toxique pour mieux informer le personnel exposé Mettre en place des moyens de prévention individuelle et collective Savoir faire appliquer les protocoles mis en place
UCE 5 Métiers du recyclage CM : 7h TD : 6h TP : 3,30h	
Compétences visées	Avoir les connaissances sur les différents métiers du recyclage et de ses filières. Pouvoir gérer un dossier déchets en entreprise
UE 6 S'adapter aux spécificités des risques nucléaires 105h	
UCE 1 Formation théorique CM : 35h TP : 28h	
Compétences visées	Conseil en radioprotection de l'employeur Savoir mettre en place la prévention des salariés vis-à-vis des risques radiologiques Assurer le suivi dosimétrique Assurer l'interface avec la direction quant aux risques radiologiques
UCE 2 Formation pratique CM : 35h TD : 7h	
Compétences visées	Conseil en radioprotection de l'employeur Savoir mettre en place la prévention des salariés vis-à-vis des risques radiologiques Assurer le suivi dosimétrique Assurer l'interface avec la direction quant aux risques radiologiques
UE 7 Mener un projet professionnel 28h+ (35h)	
Tutorat alternance (suivi étudiant) TD : 7h	
Compétences visées	Performance dans le poste Sens du collectif et de la relation aux autres Respect des consignes et des durées de mise en œuvre des missions Autonomie et engagement Capacité d'investissement et de respect des procédures
UCE1 Mémoire	
Compétences visées	Savoir rédiger un mémoire. Être capable de décrire l'entreprise et la mission que l'étudiant a conduite
UCE2 Soutenance	
Compétences visées	Savoir restituer à l'oral et de manière synthétique l'ensemble de son projet professionnel réalisé en alternance

AMS 2 Projet tuteuré, création d'une expérience vidéo immersive axée sur la sécurité en entreprise		TD : 7h TP : 14h
Compétences visées	Savoir utiliser un logiciel (Sphere) de construction d'une expérience immersive à 360° pour la gestion du risque spécifique à son entreprise Savoir utiliser une caméra 3D pour la construction de cette expérience immersive Construction d'un scénario d'expérience immersive Construire une expérience immersive pour le salarié axée sur la sécurité en entreprise (accueil nouveaux personnels, quart d'heure sécurité hebdomadaire, chasse aux risques)	
Autonomie	(35 h)	

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES 1.1

Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)

- Les enseignements sont présentés sous formes variées : Cours Magistraux (CM), Travaux dirigés (TD), et Travaux Pratiques (TP)
- Des Activités de Mise en Situation (AMS) viendront rythmer et consolider les savoirs.
- Enfin des soutenances et rendus écrits sont également prévus (rédaction de mémoire d'entreprise, restitutions orales...)

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL 4.19

Bibliographie choisie et communiquée par chaque intervenant au début de son module. Accès sur les plates-formes CACTUS et sur l'ENT Avignon Université (identifiants envoyés au candidat après inscription).

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) 5.21

Indiquer les nom(s), prénom(s), compétences, qualifications, expérience, des intervenants

Les intervenants sont pour 30 % d'entre eux des enseignants-chercheurs, 30% sont des vacataires et environs 30% sont issus du milieu professionnel. Avec :

- **Avignon Université (institut AgES)**
 - Physique : 1 MCF (section 60), (UMR 1114 UAPV-INRA EMMAH)
 - Chimie : 1 MCF (section 32), UMR 408 SQPOV, 1 Professeur qui assure la responsabilité du diplôme et le suivi des étudiants en entreprise
 - Hydrogéologie : 1 MCF, - UMR 1114 UAPV-INRA EMMAH
 - Biologie (toxicologie) : 1 MCF (section 86), (IMBE, équipe écologie, écotoxicologie et chimie appliquée)

- Droit de l'environnement : 1 MCF (IMBE, équipe écologie, écotoxicologie et chimie appliquée)
- **L'association EGEE** Accompagnement en entreprise (tutorat) et cours de communications écrite et orale : 6 intervenants de l'association de EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
- **L'équipe pédagogique est complétée par des représentants du monde socio-professionnel** dont le cœur de métier concerne les risques professionnels. Il est notamment fait appel à :
 - Des **intervenants du monde de l'entreprise** exerçant une activité professionnelle principale dans des sociétés, régionales pour la plupart, intervenant dans des secteurs d'activité intégrant la gestion des risques (CEA, ORANO, Airbus Helicopters, TEC Industries ...),
 - Des **intervenants ayant un domaine d'expertise particulier** en relation avec les objectifs professionnels de la licence (juristes, conseillers en hygiène et sécurité ou consultants issus notamment de GDF ou de l'actuelle DREAL...).
 - Des **intervenants spécifiques comme le SDIS84 ou D&S** (branche formation de Kairos) par exemple pour la spécialité Risques Nucléaires (la formation PCR ne peut être délivrée que par un organisme certifié).

Ces interventions couvrent le caractère pluridisciplinaire nécessaire à l'obtention des compétences dans le domaine des risques industriels.

Intervenants (AU : universités, P : professionnels extérieurs, V : vacataires d'enseignement)	
Nom	Enseignements dispensés
Virginie Largaud (P)	- Détection et analyse du risque professionnel - Gestion du risque professionnel - Risques chimiques - Transport matières dangereuses et protocoles sécurité
Lionel Roux (P)	Analyse des risques et audit
Gael Clarisse (P)	Fiabilité et maintenance
Simon Marcellin (AU)	Risques physiques Tutorat académique
Njara Rakotomanomana (AU)	- Thermochimie, combustion, explosion - Projet tuteuré Sphere - Tutorat académique
André Siffredi (P)	- Sécurité des gaz - Qualité et normes - Tutorat académique
Mohamed Zenasni (V)	Formation aux risques électriques (h0b0)
Sébastien Gigot (P)	Aéraulique, débits de fuite, amiante
Quentin Meziane (P du SDIS)	Risques incendie et réglementation
Christian Monnet (P)	- Règles d'urbanisme - Droit de l'environnement
Catherine Ripert (P)	Droit du travail
Loïc Lebret (P)	Sureté
Hugo Maurin (P)	- Communication et relations humaines - Stratégie de prévention

Association EGEE	- Usage des outils numériques, communication écrite et orale - Tutorat académique
Margaret Barrachina (V)	Anglais technique
Christophe Emblanch (AU)	Risques naturels
Stephanie Larmigny (P)	Sites et sols pollués, du diagnostic à l'évaluation quantitative des risques sanitaires
Marthe Lucas (AU)	Réglementation ICPE
Hazem Dib (AU)	Toxicologie
Didier Populus (P)	Métiers du recyclage
Kairos (organisme certifié nucléaire)	S'adapter aux spécificités des risques nucléaires
Ange Polidori (AU)	- Responsable de la Lp MRTTP - Tutorat académique

MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 1.1

Indiquer comment vont être évalués l'acquisition et l'amélioration des compétences (contrôle continu, test, dossier, mise en situation,...)

De leur placement à la soutenance de leur mémoire, une personne Chargée d'Accompagnement et de Suivi des Alternants encadre la progression de chaque alternant. Cette personne relais veille au bon déroulement de l'année que ce soit sur le plan de la formation ou sur un plan plus personnel selon les besoins.

Le suivi de l'acquisition et de l'amélioration des compétences est réalisé essentiellement à travers le livret d'alternance : des espaces d'échanges entre l'alternant, son maître d'apprentissage et son tuteur pédagogique y sont prévus. Une réunion d'information et d'échanges, dite Journée des Maîtres d'Apprentissage, est organisée avant décembre : elle présente les grandes lignes de la formation et ses échéances et précise en particulier le rôle des deux tuteurs dans l'accompagnement de l'alternant ainsi que le fonctionnement attendu du livret d'alternance.

Si celui-ci permet une correspondance formelle entre les deux encadrants entre deux périodes d'alternance, il constitue également une trace des activités de l'alternant que ce soit à travers les missions qu'il réalise ou les difficultés qu'il rencontre au sein de l'entreprise, tout autant que lors des formations qu'il suit. Les tuteurs pédagogiques, membres de l'équipe pédagogique, veillent à la continuité de ce dialogue.

Dans ce livret sont également consignés les rapports des deux visites réalisées par le tuteur pédagogique sur les lieux de travail de l'alternant. Ces visites sont l'occasion de s'assurer notamment que l'alternant est bien intégré et inséré dans son service, que le suivi de ses missions est effectif et que celles-ci sont en adéquation avec les objectifs de la formation et satisfont aux échéances de la licence.

Le tuteur en entreprise est d'ailleurs sollicité par deux fois pour remplir une fiche d'évaluation de son alternant et ce, après auto-évaluation de celui-ci. La première, demandée à mi-parcours, permet d'évaluer les attitudes et aptitudes professionnelles (savoir-être, savoir-vivre-savoirs) de l'alternant et donnent lieu à un échange permettant de relever les points forts et de proposer des pistes d'amélioration le cas échéant. La seconde, réalisée en fin d'année, permet de cibler le niveau de compétences professionnelles acquis lors de l'année d'alternance, compte tenu de la fiche RNCP du diplôme.

Les évaluations sont généralement proposées sur la base d'un travail surveillé en salle et/ou d'un projet à mener dont le rendu peut prendre de nombreuses formes (texte, article, dossier, mémoire, présentation orale, etc.). Parmi les modalités de contrôle des connaissances, présentées lors de la réunion de rentrée, se trouvent de nombreuses activités de mise en situation qui permettent également à l'alternant d'évaluer ses compétences dans les différents domaines transverses de la gestion des risques professionnels et technologiques, comme la communication ou le management de la démarche qualité.

MOYENS TECHNIQUES 2.6

Ex : salles, ordinateurs, matériel,...

- Déroulement des enseignements dans des amphithéâtres et des salles de TP (équipées de vidéoprojecteur), ainsi que dans des salles équipées de matériel informatique pour certains enseignements spécifiques.
- Des prêts d'ordinateurs et des possibilités d'aides financières pour les étudiants en situation de précarité sont proposés par Avignon Université.
- Accès à la plateforme pédagogique Moodle et à l'environnement numérique de travail d'Avignon Université (mise à disposition de supports de cours, etc.)
- Accès à la BU en présentiel et à distance avec notamment un accès à une large gamme de ressources en ligne dédiées aussi bien à la pédagogie qu'à la recherche.
- Accès aux salles de TP et à du matériel technique divers (caméras 3D individuelles, etc)

DEBOUCHES DE LA FORMATION 1.3

Métiers visés, secteurs d'activité...

Les nouvelles obligations réglementaires favorisent la création d'emplois au niveau BAC+3 dans plusieurs secteurs industriels ainsi qu'au niveau des communes et des collectivités. Les professionnels issus de cette licence sont recrutés dans le domaine de la sécurité, la gestion et la prévention des risques naturels ou industriels, dans tous les types d'industries (grands groupes ou PME-PMI) ou de collectivités territoriales (aménagement du territoire, environnement, énergie...).

Les débouchés professionnels du domaine QHSSE concernent différents secteurs d'activité : qu'ils soient industriels autour de l'énergie (notamment nucléaire - centrales et entreprises connexes en amont et en aval), la chimie et la pharmacie, mais aussi le BTP et le transport ou encore l'agro-alimentaire et l'environnement (gestion, transport, traitement des déchets) mais aussi publics (collectivités territoriales, organismes de formation et de contrôle).

Les métiers les plus en rapport avec la formation se situent au niveau cadre moyen : assistant ingénieur, technicien supérieur. Les diplômés des promotions précédentes ont par exemple été recrutés, tant dans le domaine privé que public, en tant que :

- Animateur QHSE

- Coordinateur Sécurité nucléaire ou Sécurité/environnement
- Chargé de prévention des risques professionnels (santé/sécurité au travail)
- Adjoint au Responsable Qualité Sécurité Environnement
- Responsable de site pour le traitement des déchets
- Correspondant Auditeur sécurité/qualité
- Conseiller ou formateur dans un organisme de contrôle, de prévention

Le diplôme ouvre également l'accès aux concours de la fonction publique d'état ou territoriale (catégorie A et B) et notamment au concours d'officier Sapeur-Pompier professionnel, ARS, DREAL, ministères...

Des poursuites d'étude sont également constatées pour un tiers de la promotion dans des masters spécialisés dans le management des risques technologiques.

COÛT DE LA FORMATION 1.1

Préciser le tarif de la formation et les conditions tarifaires (ex: l'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'opco de l'entreprise ou par l'organisation de service public).

- Les tarifs des formations n'ayant pas encore été votés par le conseil d'administration d'Avignon Université, le tarif qui sera en vigueur pour la rentrée prochaine n'est pas encore connu.
- L'apprenti n'aura aucun frais de formation à sa charge. Les frais seront, soit : pris en charge par l'OPCO pour les entreprises du secteur privé, avec un reste à la charge de l'employeur, soit pris en charge en totalité par l'employeur lorsque la structure relève du secteur public.